

# Bachelier en Informatique et systèmes orientation informatique industrielle

<b>HELHa Charleroi</b> 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

INI264 SEMINAIRE ETHIQUE ET CITOYENNETE			
Code	TEII2B64INI	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Philippe LISSON</b> (philippe.lisson@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage soutiendra les étudiants dans leur construction personnelle en tant que Citoyen Responsable, Actif et Solidaire

L'étudiant apprendra à exercer son esprit critique pour trouver l'information nécessaire à son épanouissement professionnel.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

#### Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail

#### Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

#### Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

### Acquis d'apprentissage visés

AA1 : Adopter des valeurs de bien commun : solidarité, responsabilité, participation

- solidarité : être solidaire, c'est faire quelque chose ensemble en exerçant une responsabilité commune dans un esprit

de justice sociale pour tous.

- responsabilité : une contribution volontaire à un collectif.

- participation : apprendre à participer et pas seulement à se faire.

AA2 : Adopter un sens critique et un esprit d'analyse : réflexivité face aux enjeux de la société - voir : la capacité de prendre du recul, analyser, avoir son propre point de vue

- juger : la capacité, en toute autonomie, de discerner ce qui est bon et juste

- agir : la capacité de faire des choix, décider

AA3 : Participer activement et s'engager dans la vie de la HELHa, du département et dans la société.

3. Description des activités d'apprenti

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEI12B64INIA Séminaires - Ethique et citoyenneté

10 h / 2 C

### Contenu

Journées d'intégration

Séminaires intra & extra-muros

Réalisation d'un projet concret participatif dans la vie de la HELHa, du département ou dans la société

### Démarches d'apprentissage

Ouverture sur le monde professionnel.

Sensibilisation à l'éthique et à la citoyenneté.

Découverte de sources d'informations diverses

### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

### Sources et références

L'éducation à la citoyenneté en Europe, Eurydice, 2012.

Les enjeux pédagogiques, philosophiques et sociaux de l'éducation à la citoyenneté, Pascale Prignon et Muriel Ruol, Centre interfaces - Pôle de pédagogie Charnière et Pôle de Philosophie et Action Sociale, juin 2004.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents distribués lors des séminaires et ateliers

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

**Q1:**

30% => Evaluation continue (participation active aux séminaires - Implication dans les projets)

**Q2:**

30% => Evaluation continue (participation active aux séminaires - Implication dans les projets) NR (Non Récupérable)

40 % => Travail de synthèse (rapport d'activité - travail réflexif - évolution personnelle)

**Q3:**

70% => Travail de synthèse (sujet défini par l'enseignant)

-----  
Note finale = Moyenne géométrique des différents items évalués

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30	Evc	30	Evc	30

Période d'évaluation		Tvs	40	Tvs	70
----------------------	--	-----	----	-----	----

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

### **Dispositions complémentaires**

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation)

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).